Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 12 (1951)

Heft: 4-5

Rubrik: Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes = Comptes de la Société

fédérale des orchestres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes Comptes de la Société fédérale des Orchestres

Jahresrechnung und Bilanz für 1950 — Compte annuel et bilan de 1950 Aufwand

	Ertrag Produits		
A) Betriebsrechnung — Compte d'exploitation			
Fr .	Fr.		
Eintrittsgebühren — Entrées	20.—		
Aktivmitgliedersektionen — Sections en activité .	2 508.50		
Passivmitglieder — Membres passifs	150		
Bundessubvention — Subvention fédérale	1 000		
Beitrag an die «Sinfonia» — Allocation versée à «Sinfonia» 300.—			
Sitzungen und Delegationen — Séances et délégations . 907.85	-		
Bildungskurse — Cours de perfectionnement 693.20			
Porti — Frais de port, de téléphone, etc			
Imprimés, matériel de bureau			
Musikalienankauf — Achats d'oeuvres musicales 1 079.82 Entschädigung an den Bibliothekar —			
Indemnité versée au bibliothécaire			
Feuerversicherung — Assurance-incendie			
Postcheckgebühren — Taxes de compte de chèques postaux 11.80			
Verschiedenes — Divers			
Abzeichenverkauf — Vente des insignes	37.40		
Vente du catalogue de la Bibliothèque	120.—		
Zinsen — Intérêts	12.—		
3 886.12	3 847.90		
Verlust der Betriebsrechnung —			
Déficit du Compte d'exploitation	38.22		
3 886.12	3 886.12		
B) Vermögensrechnung auf 31. Dezember 1950 — Compte de la fortune nette, 31 décembre 1950			
Aktiven F Actif Fr.	Passiven Passif Fr,		
Postcheckguthaben — Avoir en compte de chèques postaux 74.51 Bankguthaben — Avoir en banque			
Uebertrag — Report 567.76	Self and s		

		Aktiven Actif Fr.	Passiven Passif Fr.
Uebertrag -	- Report	567.76	
Kassabestand — Espèces en Caisse		591.01	
Abzeichen — Insignes:			
Bestand am 1.1.50 — Etat au 1er 1.50	400.25		
Erlös aus Verkauf — Produits de la vente			
Produits de la vente . 37.40 Anteil EOV. — Part S. F. O. 13.30	50.70		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50		240.55	
Bibliothekkatalog — Etat au 31. 12. 50	349.55	349.55	
Catalogue de la bibliothèque Centrale:			
Bestand am 1.1.50 — Etat au 1er 1.50	1 050.—		
Verkauf — Produits de la vente	120.—		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	930.—	930.—	
Musikalien — Bibliothèque:			
Bestand am 1.1.50 — Etat au 1er 1.50	$2\ 023.95$		
Abschreibungen — Amortissement .	620.77		
	1403.18		
Ankauf — Acquisitions	1079.82		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50 Mobilien — Mobilier:	2 483.—	2 483.—	
Bestand am 1.1.50 — Etat au 1er 1.50	205.50		
Abschreibungen — Amortissement .	41.10		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	164.40	164.40	
Vermögen per 31. 12. 50 — Fortune au 31. 12.	50		5 085.72
		5 085.72	5 085.72
C) Vermögensnachweis — Compte	de la for	tune nette	
Verbandsvermögen am 1.1.50 — Fortune de l	a S. F. O. a	au 1er 1.50	4 876.69
Vermögenszunahme — Augmentation de la for	tune		209.03
Verbandsvermögen am 31.12.50 — Fortune de l	la S. F. O. a	u 31. 12. 50	5 085.72
Zusammenstellung der Sektionsbeiträge — Récapitulation des cotisations des Sections			Fr.
107 Sektionen mit 2586 Mitgliedern — 107 se	ctions tota	lisant 2586	
membres			2491.50
2 Sektionen mit 34 Mitgliedern, Eintritt 2			
2 sections totalisant 34			17
au cours du 2me sen			17.—
109 Sektionen mit 2620 Mitgliedern — 109 see membres		usant 2620	2 508.50
		OF LEADING DECEMBER 1	

Passivmitgliederbeiträge — Cotisations des membres pass	fs			Fr.
Hug & Co., Musikhaus, Zürich				20
Hug & Co., Musikhaus, Winterthur				10
Hug & Co., Musikhaus, Basel				10.—
Hug & Co., Musikhaus, Luzern				10.—
Hüni AG., Musikhaus, Zürich				10,—
Foetisch frères, Maison de musique, Lausanne				10
Reiner Söhne, Musikhaus, Thun				10.—
Keller & Co. AG., Buchdruckerei, Luzern				20.—
Rob. Schollenberger, Buchdruckerei, Elgg				10
H. Leibundgut, Münsingen				
Orchestre Paroissial St-Pierre-Fusterie, Genève		•	•	30
				150.—
Musikalienfonds — Fonds de la bibliothèque				
Bestand am 1. Januar 1950 — Etat au 1er janvier 1950				2 033.30
Depotgebühr — Frais de dépôt				2.60
				2 030.70
Zins pro 1950 — Intérêts pour 1950				45.70
Bestand am 31. Dezember 1950 — Etat au 31 décembre	198	50		2 076.40
				The state of the s

Bemerkungen zur Jahresrechnung - Observations relatives au compte annuel

Die einzelnen Posten der Betriebsrechnung halten sich im allgemeinen im Rahmen des Budgets. Vor allem stimmen die Erträge ziemlich genau mit demselben überein. Bei den Aufwandkonti ließ sich die Einlage in den Musikalienfonds nicht verwirklichen. Diese vorgesehenen Fr. 200.— kamen dafür der Bibliothek zugute, indem wir die Anschaffungsmöglichkeiten von Musikalien voll ausnützten.

Leider läßt der rechtzeitige Eingang der Verbandsbeiträge bei vielen Sektionen noch zu wünschen übrig. Willkürliche Abänderungen der Rechnungen sollten von den Sektionskassieren auch nicht mehr vorgenommen werden. Woglaubhafte Unstimmigkeiten vorliegen, müssen dieselben mit dem Zentralkassier schriftlich bereinigt werden.

Les divers montants du compte d'exploitation concordent en général avec ceux du budget, surtout ceux concernant les produits. Du côté des charges, il n'a pas été possible d'opérer le versement prévu en faveur du fonds de la bibliothèque. Cette somme de fr. 200.— fut alléguée à la bibliothèque ce qui nous permit d'épuiser pleinement les possibilités budgétaires d'achats d'oeuvres musicales.

Nous regrettons de devoir constater que le versement des cotisations annuelles des sections laisse assez souvent encore à désirer. Nous répétons que des modifications arbitraires des factures relatives aux versements de cotisations, rémanant des caissiers de sections, ne devraient plus se produire. Si une section

croit avoir pu constater une erreur de la part du trésorier central, elle est priée de bien vouloir la discuter par écrit avec celui-ci.

Budget pro 1951 — Projet de budget pour 1951	Aufwand Charges	Ertrag Produits
Eintrittsgebühren — Entrées		20.—
Beiträge — Cotisations:		
Sektionen — Sections		2 600
Passive — Membres passifs		130.—
Bundessubvention — Subvention fédérale		1 000.—
Abzeichenverkauf — Vente d'insignes		40.—
Bibliothekkatalogverkauf —		
Vente de catalogues de la bibliothèque		75.—
Zinsen — Intérêts		13.—
Beitrag an die «Sinfonia» — Allocation versée à «Sinfonia»	300.—	
Musikalienanschaffungen —		
Achats d'oeuvres musicales	900.—	
Entschädigung an den Bibliothekar —		
Indemnité versée au bibliothécaire	250.—	
Dislokation der Bibliothek —		
Dislocation de la bibliothèque	200.—	
Bildungskurse — Cours de perfectionnement	600.—	
Sitzungen und Delegationen — Séances et délégations	900.—	
Drucksachen, inkl. Neudruck der Statuten —		
Imprimés, publication des nouveaux statuts	350	
Porti etc. — Ports, etc	300.—	
Gebühren, Versicherung — Taxes, assurance	50.—	
Verschiedenes — Divers	100.—	
	3 950.—	3 878.—
Betriebsverlust — Perte du compte d'exploitation .		72.—
	3 950.—	3 950.—
얼마나 사는 뭐 그는 그는 것이 맛있다. 아니는 그들은 아니는 아니는 아니는 것이 없는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하는데 하		

Bemerkungen zum Budget - Observations relatives au projet de budget

Dank der zugesicherten Bundessubvention wird unsere Betriebsrechnung nur mit einem bescheidenen Rückschlag abschließen. Der Umzug der Verbandsbibliothek und der Neudruck der Statuten erfordern diesmal zusätzliche Mittel, welche auf Kosten der Musikalienanschaffungen bereitgestellt werden müssen. Immerhin können für Fr. 900.— Noten gekauft werden, womit bei guter Wahl unsere Bibliothek eine zweckdienliche Erweiterung erfährt.

Grâce à la subvention fédérale votée, notre compte d'exploitation n'accusera qu'un faible déficit. Cette année, la dislocation de la bibliothèque (à la suite de la démission du bibliothècaire et de la nomination d'un nouveau bibliothécaire habitant une autre localité), ainsi que l'impression des nouveaux statuts sont la raison de dépenses supplémentaires inévitables. Les acquisitions de nouvelles

oeuvres musicales doivent, par conséquent, subir une diminution correspondante. Toutefois, il nous sera pourtant possible d'en acheter pour un montant de fr. 900.—, ce qui permettra, en les choisissant d'une façon judicieuse, de compléter notre bibliothèque d'une manière heureuse.

Winterthur, im März 1951. Winterthour, mars 1951. Der Zentralkassier — Le trésorier central: Ernst Meisterhans.

Rapport annuel de la Société fédérale des Orchestres pour l'année 1950

Introduction

Au moment où nous commençons la rédaction de ce rapport resumant l'activité de la Société fédérale des Orchestres (S. F. O.) nous pensons aux célèbres paroles de Goethe:

«Celui qui n'aime pas la musique ne mérite pas le titre d'homme;

celui qui l'aime est déjà un homme à demi;

quant à celui qui la pratique, celui-là, alors, est un homme complet.»

Ne serait-il pas rassurant de savoir que tous les hommes responsables de la politique mondiale font de la musique?

A nous autres, cependant, ces paroles nous imposent certains devoirs. Demandons-nous, d'abord, si nous sommes vraiment des hommes dans toute l'acception du terme. Si nous osons l'affirmer, c'est alors que tous nos membres et toutes nos sections ont accompli, durant l'année qui vient de s'écouler, un travail culturel précieux, en répandant la bonne musique. De plus, nous pouvons être fiers du fait que, depuis l'année de sa fondation, notre association a passé de 12 sections à 111. Grâce à cela, des centaines de nos concitoyens sont devenus des «hommes complets».

L'année 1950, elle aussi, a été principalement vouée au perfectionnement général. Mentionnons les 6 cours de directeurs, l'assemblée des délégués, les trois séances du comité central, la séance de la Commission de musique, la parution régulière de «Sinfonia», l'organe officiel de notre société. Ce fut donc une année de travail sérieux et fructueux.

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 14 mai 1950 à Delémont, l'historique métropole du Jura. Grâce à son organisation irréprochable et aux excellentes productions de «L'Orchestre de la Ville», il y régnait une ambiance de vraie amitié entre les membres romands et suisses alémaniques. Présentons des remerciements réitérés à nos amis jurassiens; ils ont vraiment été des «hommes complets».

Les participants à l'assemblée des délégués se composaient de 83 délégués, 3 invités, 2 membres d'honneur et 5 membres du Comité central. Le but principal